



CAHIER DES CHARGES

Valant CCAP et CCTP

**Expertise ornithologique sur les sites Natura 2000
« Baie de Quiberon » et « Massif dunaire de Gâvres-
Quiberon et zones humides associées »**



Syndicat Mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

Parc de Keravéon, 56410 ERDEVEN

02 97 55 50 89 – accueil@gavres-quiberon.fr

I - PRÉAMBULE

Le Syndicat mixte Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon (SMDSGQ) est, depuis février 2001, l'opérateur local Natura 2000 et coordonne ainsi toute la procédure d'élaboration du Docob. Le Syndicat est également la structure animatrice des sites Natura 2000 et pilote donc la mise en œuvre du DOCOB, veille à la cohérence des nouveaux projets et conseille les partenaires locaux.

L'Office Français pour la Biodiversité intervient sur le réseau Natura 2000 en mer en étant opérateur sur les sites marins. Sur les sites Natura 2000 « Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées » et « Baie de Quiberon », il intervient en appui technique auprès du Syndicat.

Baie de Quiberon

Type : ZPS

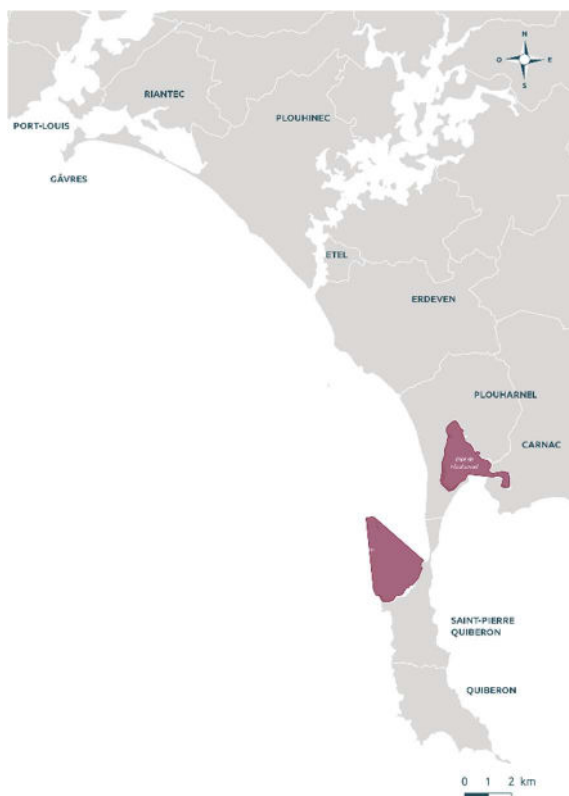
Code du site : FR 5310093

Date de désignation du site : 30 juillet 2004

Communes concernées : Carnac, Plouharnel, Saint-Pierre-Quiberon

Superficie : 905 ha

Superficie marine : 95%



Massif dunaire de Gâvres-Quiberon et zones humides associées

Type : ZSC

Code du site : FR 5300027

Date de désignation du site : 6 mai 2014

Communes concernées : Carnac, Erdeven, Etel, Gâvres, Plouharnel, Plouhinec, Port-Louis, Quiberon, Riantec, Saint-Pierre-Quiberon

Superficie : 6 812.5 ha

Superficie marine : 58%



Le site est composé d'une mosaïque d'habitats : dunes, marais, plages, vasières, falaises, offrant de nombreuses zones de repos, d'alimentation, de nidification ou de halte migratoire pour un grand nombre d'espèces d'oiseaux. La conservation de 53 espèces a justifié la désignation du site Natura 2000 ZPS " Baie de Quiberon ". Majoritairement hivernantes, ces espèces à la recherche d'un climat plus clément durant les mois d'hiver, viennent faire une halte ou une étape sur le site. 13 d'entre elles nichent également sur les plages, les dunes, les falaises ou les étangs du site. Au total, ce sont 75 espèces qui ont été intégrées au diagnostic du nouveau DOCOB pour leur caractère rare ou menacé. 13 espèces de limicoles hivernants ont été classées en priorité de conservation forte ou majeure. C'est le cas notamment pour le Grand gravelot, le Pluvier argenté ou les 4 espèces de Bécasseaux qui fréquentent le site. La baie de Plouharnel est reconnue d'importance internationale pour l'accueil des Bernaches cravant qui débarquent par milliers dès le mois de septembre. Les milieux du site se

révèlent être de formidables zones de reproduction pour plusieurs espèces. Les kilomètres de plages sont ainsi des sites de nidification privilégiés par le Gravelot à collier interrompu et considérés aujourd'hui comme les principaux en Bretagne. La dune grise constitue aussi l'un des 3 sites majeurs de la région pour la reproduction du Vanneau huppé.

II - CONTEXTE DE LA MISSION

Le nouveau DOCOB, validé en décembre 2022, prévoit dans sa mesure OIS6 un programme d'acquisition de connaissance sur les oiseaux sur le périmètre de la ZPS et de la ZSC. En effet, le Syndicat Mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon, est opérateur pour la ZPS depuis avril 2019. Le manque d'animation antérieure sur cette zone met en évidence un déficit de connaissances concernant la répartition de certaines espèces ainsi que l'utilisation fonctionnelle des sites par les oiseaux. L'acquisition de connaissances à l'échelle du territoire est nécessaire pour l'identification des priorités et la mise en œuvre d'actions assurant le maintien des espèces d'oiseaux. Par ailleurs, ce programme d'acquisition de connaissances semble impératif compte tenu des enjeux nicheurs identifiés lors du diagnostic et du souhait de proposer un élargissement du périmètre de la ZPS.

Le territoire de Gâvres à Quiberon forme une entité fonctionnelle relativement homogène. Le périmètre actuel de la ZPS « Baie de Quiberon » et le périmètre de la ZPS « Rade de Lorient », qui recoupe la partie Est de la petite mer de Gâvres, ne reflètent pas complètement l'intérêt global du site. Des secteurs essentiels pour la nidification et l'hivernage d'espèces à enjeu en sont exclus : les plages pour le Gravelot à collier interrompu, la dune grise pour le Vanneau huppé, les marais de Kersahu et Dreff et une partie de la petite mer de Gâvres pour les oiseaux hivernants et migrateurs (Spatule blanche, Bernache cravant, limicoles, ...). Ainsi, le DOCOB prévoit d'engager une réflexion quant à la modification du périmètre de la ZPS (mesure OIS5 du DOCOB). Par ailleurs, la liste des oiseaux ayant justifié la désignation du site mériterait d'être actualisée par le retrait et/ou le rajout d'espèces dont les effectifs actuels ont beaucoup évolué.

III - OBJECTIFS DE LA MISSION

Le prestataire a pour mission de collecter, synthétiser et analyser les informations concernant l'avifaune afin de réaliser un état des lieux des connaissances disponibles sur les 2 sites Natura 2000, d'identifier les données manquantes et de proposer en conséquence les protocoles d'acquisition de données pour les années à venir, dans l'objectif de :

- Connaître la répartition des espèces ainsi que l'utilisation fonctionnelle de la zone par les oiseaux hivernants, en halte migratoire et nicheurs,
- Identifier les zones de sensibilité pour les espèces à enjeux,
- Alimenter la réflexion quant à la modification du périmètre de la ZPS et actualiser, le cas échéant, la liste des oiseaux justifiant la désignation de la ZPS.

IV - DESCRIPTION DE LA MISSION

4-1 PERIMETRE DE L'EXPERTISE

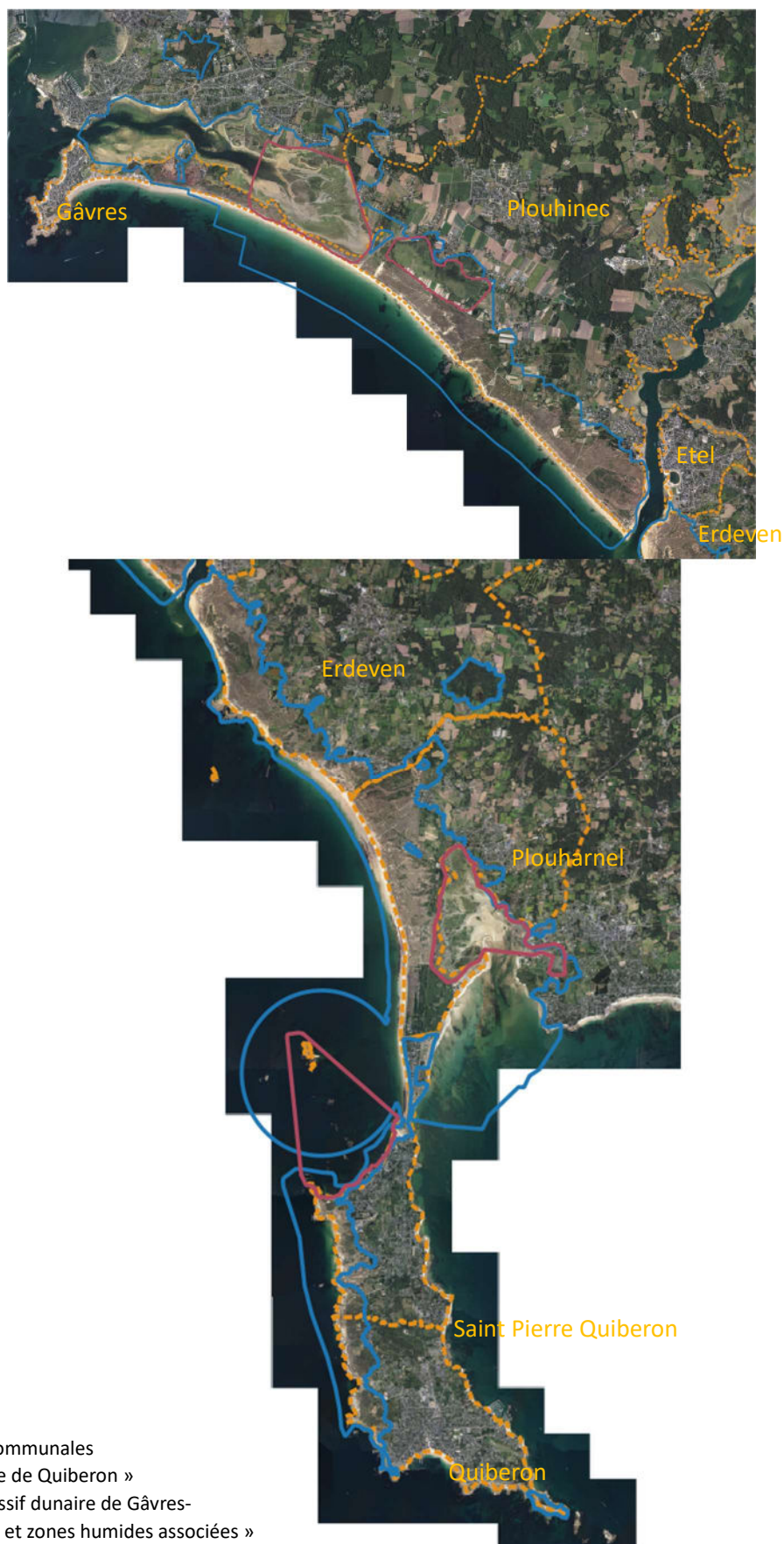
Cette étude porte sur les cycles de vie de l'avifaune suivants :

- En période de nidification (oiseaux d'eau, oiseaux marins, passereaux),
- En hivernage (oiseaux d'eau, marins),
- En période prénuptial et postnuptial (oiseaux d'eau, oiseaux marins).

Le périmètre d'étude concerne les 2 sites Natura 2000 « Massif dunaire de Gâvres-Quiberon et zones humides associées » et « Baie de Quiberon » à l'exception des secteurs précisés en page 4.

Pour les oiseaux d'eau et marins, les résultats devront être présentés à l'échelle des secteurs de comptages standardisés utilisés pour les comptages Wetlands International.

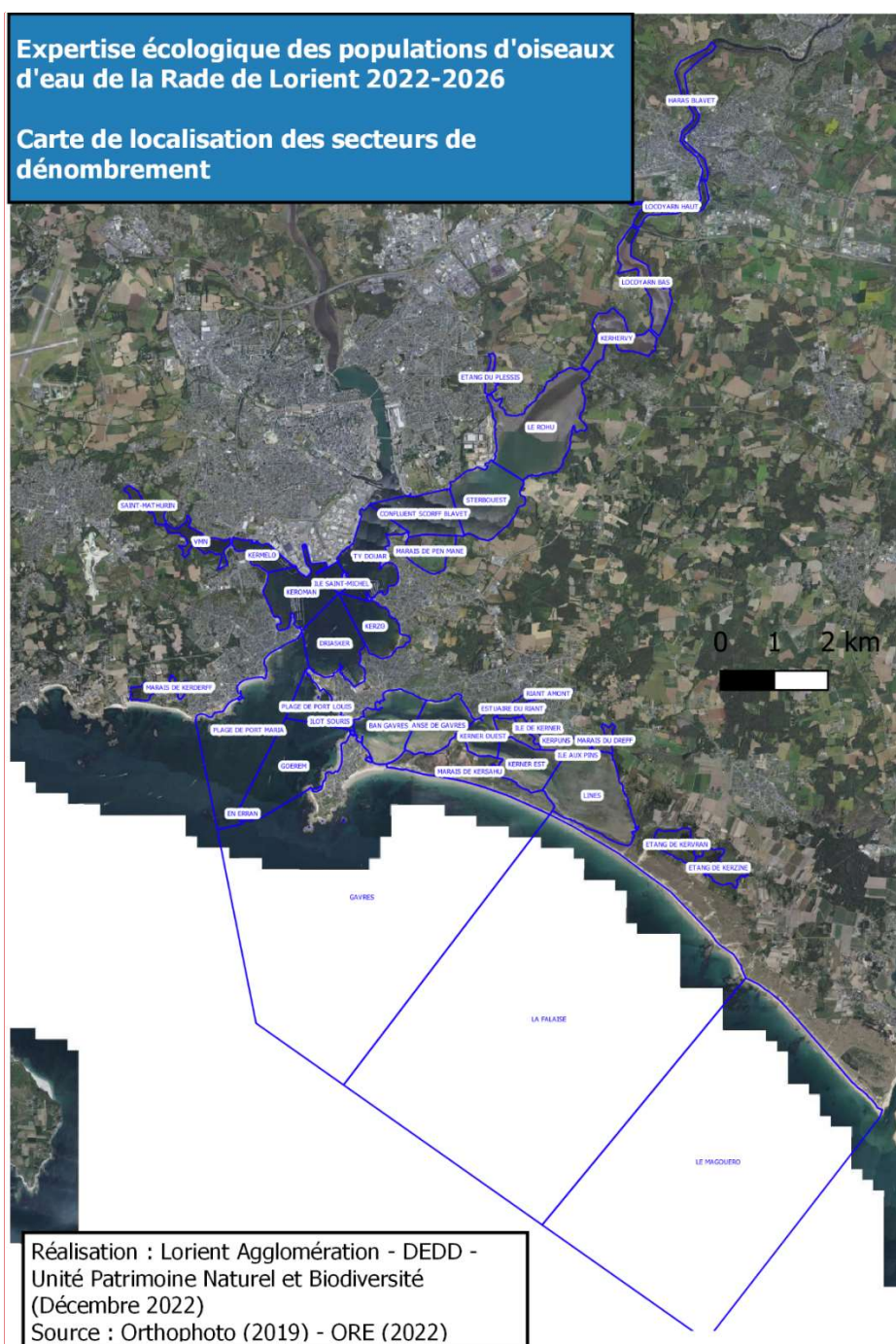
Expertise écologique des populations d'oiseaux des sites Natura 2000 « Massif dunaire de Gâvres-Quiberon et zones humides associées » et « Baie de Quiberon »



Les sites de la ZPS « Rade de Lorient » et de la ZSC « Massif dunaire de Gâvres-Quiberon et zones humides associées » se superposent. Lorient Agglomération, opérateur Natura 2000 de la Rade de Lorient, porte une expertise écologique des populations d'oiseaux sur les secteurs communs suivants :

- Avifaune hivernante : Kersahu, Petite mer de Gâvres, Kervran-kertzine, Sortie de rade de Lorient Gâvres,
- Oiseaux d'eau nicheurs : Kersahu, Petite mer de Gâvres, Kervran-kertzine,
- Synthèse des données existantes : Petite mer de Gâvres, marais de Kersahu, Marais du Dreff, étangs de kervran-Kertzine.

Ainsi, les secteurs précités ne sont donc pas à intégrer dans cette étude. Toutefois, considérant le territoire Gâvres-Quiberon comme l'entité fonctionnelle homogène, le prestataire veillera à proposer des protocoles de suivi permettant une mise en relation des données collectés dans le cadre de l'expertise de l'expertise portée par Lorient Agglomération.



4-2 PRESTATIONS DEMANDEES

Le prestataire aura pour missions de :

- a. Identifier et collecter les données existantes sur les bases naturalistes ainsi que les différentes études ponctuelles menées par les organismes intervenant sur le site de 2013 à 2023 et à minima :
 - Plans de gestion du Conseil Départemental du Morbihan,
 - Plans de gestion du Conservatoire du littoral,
 - Comptages des oiseaux des jardins,
 - Base de données « Faune-Bretagne »,
 - Résultats des comptages Wetlands International hiver,
 - Résultats des inventaires des nicheurs du massif dunaire,
 - Résultats des inventaires réalisés par les communes de Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon dans le cadre de leur ABC,
 - Suivi des populations des laridès,
 - Recensement des oiseaux nicheurs marins,
 - Suivis mensuels des Bernaches sur la baie de Plouharnel,
 - Enquête LIMAT : suivi des nicheurs (Anatidés, Limicoles, Grèbes et foulques),
 - Toute autre étude jugée pertinente.

Ces données ont été collectées par différents opérateurs et sont de natures diverses (du protocole standardisé comparable à l'échelle internationale à la donnée ponctuelle) et de qualités variables (nombre de taxons dénombrés, précision, périodicité, pression de comptage, couverture géographique...). Leur traitement implique de définir des méthodes d'analyse adaptées.

Le cycle biologique annuel des oiseaux comprend en hémisphère nord une période de reproduction, généralement au printemps s'étendant parfois au début de l'été, et une période internuptiale. Le calendrier civil interrompt donc artificiellement la période internuptiale. Par convention, l'année ornithologique s'étendra donc du 1er septembre au 31 août dans cette étude.

- b. Réaliser un état des lieux et une analyse des connaissances disponibles :
 - donner une vue générale des données existantes à l'échelle de la zone d'étude : description générale de la donnée (source, année, typologie numéraire/cartographie...), fiabilité de la donnée, quantité de données disponibles, méthodologie de traitement d'analyse des données...,
 - décrire les populations d'oiseaux à partir des données collectées (espèces identifiées, effectifs, répartition spatiale ...) et évaluer, si les données le permettent, les tendances démographiques pour les espèces régulièrement suivies. Le dossier comprendra :
 - des graphiques présentant l'évolution des effectifs d'oiseaux par secteur, groupe d'espèces et espèce à enjeux de conservation...,
 - un résumé et une analyse des données au regard des objectifs de conservation des oiseaux avec une spatialisation au sein d'unités de gestion afin de connaître la responsabilité de chaque unité,
 - une évaluation des enjeux de conservation et l'état de conservation pour les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire (dont responsabilité de la ZPS « Baie de Quiberon » pour la conservation des espèces d'intérêt communautaire à l'échelle régionale, nationale et internationale),

- une mise en perspective de ces résultats par rapport aux connaissances existantes à l'échelle départementale, régionale, nationale et internationale,
- évaluer les données/protocoles existants et identifier les données manquantes permettant de connaître l'utilisation fonctionnelle des sites par les oiseaux et d'identifier les zones de sensibilité,
- c. Proposer les protocoles de suivi en conséquence (espèces, secteurs à enjeu, périodes, fréquences, moyens humains ...),
- d. Réaliser une analyse des données d'inventaires effectués depuis 2014 pour les oiseaux nicheurs sur le massif dunaire et une carte d'identification des zones de sensibilité pour ces espèces,
- e. Fournir les données correspondantes à cette expertise à savoir :
 - une base de données résultant de la collecte des différentes données naturalistes standardisée selon les exigences du standard de plateforme régional des données naturalistes de Bretagne et intégrée au sein d'un Système d'Information Géographique,
 - la couche SIG (polygone) des zones de sensibilité pour les espèces nicheuses du massif dunaire.

Entre 2024 et 2026, il est prévu la réalisation de 2 études à l'échelle départementale sur :

- des campagnes aériennes d'acquisition de connaissances sur la mégafaune marine en Atlantique portée par l'OFB ; ces survols permettront de disposer de données sur la distribution spatio-temporelle, la richesse spécifique, et éventuellement les zones fonctionnelles des oiseaux en mer,
- une étude des zones fonctionnelles des oiseaux hivernants sur les reposoirs à marée haute portée par l'OFB et Bretagne-Vivante.

Dans le cadre de cette prestation, l'ensemble des groupes identifiés dans le paragraphe 4.1 sont à considérer pour les missions a, b et e. Dans la mesure du possible, il sera fait le distinguo entre les données acquises à marée basse ou de celles à marée haute au moins pour les oiseaux d'eau. Concernant les oiseaux hivernants, seules les données à marée basse seront à analyser (avec toutefois une collecte de l'ensemble des données).

Afin de compléter les études prévues entre 2024 et 2026, les protocoles proposés dans le cadre de la mission c :

- intégreront des observations en mer depuis la côte, complémentaires aux survols des campagnes aériennes, afin d'avoir une bonne connaissance des oiseaux en hivernage et pré-post nuptial,
- se concentreront sur les reposoirs et les zones d'alimentation à marée basse afin de compléter l'étude OFB-Bretagne Vivante.

L'état des lieux et l'analyse des connaissances portent sur les enjeux avifaunistiques globaux du site (ne pas se restreindre aux listes du FSD ou du DOCOB). Les espèces à intégrer dans les protocoles de suivis seront discutés et validés avec le groupe de travail.

4-3 SUIVI DE LA MISSION

La mission sera suivie par un groupe de travail « enjeux oiseaux hivernants, en halte migratoire et nicheurs » et/ou le comité de pilotage Natura 2000. 2 réunions sont à prévoir :

- Une réunion à mi-parcours afin de présenter les premiers résultats d'état de lieux des connaissances et d'échanger sur les protocoles de suivi,
- Une réunion de restitution en fin de mission.

Les éléments seront présentés en réunion à l'aide d'une présentation par le prestataire. Les documents constitutifs devront être remis à la maîtrise d'ouvrage au moins une semaine avant la date de présentation.

Une rencontre en début de mission permettra au maître d'ouvrage de fournir au prestataire tout document en sa possession permettant de faciliter la réalisation du travail.

Le prestataire tiendra régulièrement le maître d'ouvrage informé de l'état d'avancement de la mission et notamment des difficultés rencontrées pouvant remettre en cause le calendrier prévu.

4-4 DOCUMENTS ET DONNÉES MISES A DISPOSITION

- Les formulaires standards de données des 2 sites Natura 2000
- Le DOCOB validé en décembre 2022
- Les listes des oiseaux hivernants, nicheurs et migrateurs sur le site de la ZPS mises à jour dans le cadre de l'élaboration du DOCOB (FSD amendé avec un groupe technique d'experts)
- Les couches SIG des zones fréquentées de manière préférentielle par les espèces identifiées dans le DOCOB
- L'étude « Avifaune : état des connaissances » réalisée en 2003 pour les 3 sites ZSC « Massif dunaire de Gâvres-Quiberon et zones humides associées », ZPS « baie de Quiberon » et ZPS « Rade de Lorient »
- Les données de suivi du gravelot à collier interrompu réalisé par le Syndicat depuis 2012

4-5 LIVRABLES ATTENDUS

- Le rapport d'état des lieux des connaissances (au format word et pdf)
- Le rapport de synthèse pour les oiseaux nicheurs sur le massif dunaire (au format word et pdf)
- La base de données au format Excel et les couches SIG au format Shape de QGIS (projection Lambert 93/CC48 (EPSG :3948) avec l'encodage UTF8) avec la description des données (métadonnées)
- Un diaporama de présentation des résultats

4-6 DELAIS DE REALISATION

Les livrables finaux sont attendus pour le 31 octobre 2024.

V - PROPRIÉTÉ DE L'ÉTUDE

Tous les éléments produits dans le cadre de cette mission devront être exempts et libres de droits et reproductibles sans restriction à l'usage du public. L'acquittement des droits éventuels est à la charge du prestataire qui aura été retenu. Les citations, schémas, graphiques et mentions devront être exacts et seront de la responsabilité du prestataire qui devra à chaque fois en donner expressément les références selon les critères universitaires usuels.

A l'issue de la prestation, le maître d'ouvrage sera propriétaire de l'ensemble des documents élaborés par le prestataire dans le cadre de la mission. Il en fera l'usage qu'il décidera sans solliciter l'avis et/ou l'autorisation du ou des prestataires.

Le prestataire ne sera pas autorisé à diffuser sous quelle que forme que ce soit tout ou partie de document sans l'avis exprès et préalable du maître d'ouvrage ou de son représentant. Le maître d'ouvrage ou son représentant pourra refuser ladite autorisation sans qu'il soit besoin de formuler de raison et sans que cela puisse donner droit à une quelconque indemnisation du prestataire.

VI - PRIX ET REGLEMENT

6-1 PRIX DU MARCHE

Une facturation globale et forfaitaire, sur base des prix indiqués au devis, sera effectuée après relevé des prestations exécutées. Le mode de paiement retenu par la personne publique est le mandatement administratif, selon les règles de la comptabilité publique. L'unité monétaire de compte du marché est l'euro (calcul des acomptes et du solde, détermination des « nets à payer », etc.).

6-2 REGLEMENT

Une facture sera émise à la fin des prestations. Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la réception, par le Syndicat mixte, de la demande de paiement et des justificatifs nécessaires (documents à déposer sur la plateforme Chorus pro, n° Siret du Syndicat mixte : 200 038 131 000 21). Les paiements sont effectués suivant les règles de la comptabilité publique.

6-3 PENALITES POUR RETARD

En cas de retard dans la réalisation de la prestation, et sur simple constatation par la collectivité, des pénalités forfaitaires d'un montant de 200 € par jour de retard calendaire s'appliquent et par dérogation au CCAG-PI de référence. La valeur ainsi fixée des pénalités s'applique hors TVA par précompte sur le paiement de la facture.

Pour le décompte des jours de retard, le jour de la date limite et le jour de la date réelle de réalisation de la prestation ne sont pas pris en compte.

VII - MODALITÉS DE RÉPONSE

Les offres devront être remises au format numérique par email à Astrid Pichodo, chargée de mission espaces naturels et biodiversité : astrid.pichodo@gavres-quiberon.fr, avant le 18 mars 2024 à 12h.

Les offres devront présenter :

- Le présent cahier des charges signé,
- Une note méthodologique précisant le plan de travail. Le candidat pourra proposer des compléments à la méthodologie,
- Une proposition financière : détail descriptif et estimatif de la prestation précisant les montants HT, les taux et les montants de la TVA et les montants TTC.